

Veiller à ne laisser aucune région ni aucun travailleur pour compte : relever les enjeux de la décarbonation et de la modernisation des industries lourdes d'Europe centrale et de l'Est

Document adopté par le Comité exécutif d'industriAll Europe, Bruxelles, le 20 avril 2021 | IndustriAll 127/2021

Les syndicats d'Europe centrale et de l'Est réclament un Pacte vert socialement juste, favorable à la modernisation technologique et numérique de la base industrielle de leur région. Le dialogue social et la participation des travailleurs sont les éléments clé d'une transition juste, qui ne laisse aucune région ni aucun travailleur pour compte dans le cadre du Pacte vert européen et de la décarbonation rapide vers une économie climatiquement neutre à l'horizon 2050.

Au cours des dix prochaines années, la moitié des hauts fourneaux et des fours de craquage, et un tiers des fours à ciment en Europe devront être remplacés ou rénovés. Il n'y a donc pas de temps à perdre, la transition doit être préparée dès maintenant pour éviter que les travailleurs et leurs collectivités ne soient les premières victimes d'une rupture. En Europe centrale et de l'Est, la transition industrielle doit être associée à la double transition énergétique et numérique. A ce jour, l'industrie des pays d'Europe de l'Est est fondée sur les combustibles fossiles, les taux d'emploi dans les secteurs à forte intensité énergétique sont particulièrement élevés, et le PIB par habitant est plus faible que dans les autres pays européens.

En outre, l'Europe centrale et de l'Est est à la traîne dans la transformation numérique de l'industrie, avec des niveaux de robotisation très faibles dans l'industrie de la fabrication, une baisse des performances en matière d'innovation et des opportunités technologiques limitées pour le travail à distance. Ces facteurs ont des répercussions négatives non seulement sur la résilience des entreprises dans des situations similaires à la crise actuelle, mais aussi sur les gains de productivité et le risque de délocalisation. Il est donc inquiétant de constater que certains pays de cette région accusent un retard dans l'attribution des bandes de fréquences 5G, ce qui ne fera qu'aggraver la situation.

La dimension régionale doit être davantage prise en compte lors de la conception de la politique industrielle. En effet, le progrès industriel et technologique a eu des effets d'agglomération considérables et l'industrie (en particulier les chaînes de valeur émergentes) tend à se concentrer dans les régions les plus innovantes et les plus avancées. Les disparités économiques entre les régions persistent et se creusent, créant des cercles vertueux dans les régions névralgiques et des cercles vicieux dans les régions périphériques. Par ailleurs, la transition a impact important sur les régions moins développées et tributaires du carbone. Tous ces facteurs conduisent à une augmentation du nombre de régions « délaissées » et « désindustrialisées » dans l'UE (il n'agit pas uniquement de régions autrefois tributaires du charbon).

L'avantage comparatif qui attirait les investissements en Europe centrale et de l'Est dépendait auparavant en grande partie du faible coût de la main-d'œuvre. Toutefois, les pays de cette région se sont retrouvés piégés dans un système de bas salaires, qui les empêche de transférer les technologies et de moderniser la base industrielle. Les entreprises n'auront pas envie d'investir dans des technologies bas carbone, automatisées, robotisées et coûteuses, aussi longtemps que le retour sur investissement sera lent et limité pour cause de coûts de main-d'œuvre bon marché.

Les opportunités qu’offrent les technologies bas carbone sont évidentes dans les grands pôles industriels ayant accès à des infrastructures sobres en carbone (telles que la CSC, l’hydrogène, les infrastructures et les énergies renouvelables). Ces pôles sont également souvent situés à proximité du littoral et de ports, où différentes industries minimisent les coûts et les risques en investissant conjointement dans les projets coûteux. Compte tenu des énormes quantités d’hydrogène et d’énergie propre et des investissements respectifs nécessaires pour moderniser l’industrie existante en Europe centrale et de l’Est, cette dernière risque d’être perdante dans la transition face aux régions plus intéressantes. Qui plus est, les investissements sur site vierge sont en général financièrement plus avantageux que les investissements sur des sites industriels désaffectés et la rénovation d’usines existantes. Le système de bas salaires est également l’une des principales raisons pour lesquelles la région d’Europe centrale et de l’Est est à la traîne dans la transformation numérique de l’industrie.

Partout en Europe, les industries traditionnelles à forte intensité de carbone ont toujours fourni des emplois bien rémunérés, sûrs et stables, basés sur la participation des travailleurs et des conventions collectives solides. Bien que les travailleurs ne tiennent pas à conserver des emplois à forte intensité de carbone, ils s’inquiètent des pratiques de certaines nouvelles industries et entreprises qui sapent les droits des travailleurs et les conditions de travail. De plus, en l’absence d’anticipation du changement et de planification exhaustive, l’équivalence de niveau de qualité entre les emplois nouvellement créés et les emplois supprimés n’est pas garantie.

Nous croyons fermement au potentiel des nouvelles technologies et industries décarbonées en Europe en matière de création d’emplois. Cependant, nous demandons instamment des plans de transition juste et de relance qui aillent de pair avec un dialogue social fort avec les syndicats et la création d’emplois de qualité équivalents dans les régions en transition.

Les politiques européennes, y compris les mesures de relance et le mécanisme pour une transition juste, devront garantir la création d’emplois industriels de qualité en Europe centrale et de l’Est, avant l’arrêt complet de l’extraction de charbon et des centrales à charbon. Le plan de relance de l’UE doit également éviter d’accentuer davantage la fracture existante provoquée par la numérisation de l’industrie européenne.

Nous saluons la décision de la Commission européenne d’allouer 20% du budget à la numérisation et 37% aux dépenses liées au climat. Ces directives d’investissements ne garantissent toutefois pas l’attribution des fonds à la modernisation urgente de l’industrie. Jusqu’à présent, aucun Etat membre ne prévoit d’investir ces fonds dans la transformation numérique de l’industrie (d’autres domaines ayant la priorité, tels que les infrastructures ou les services publics). Cette situation est particulièrement préoccupante pour l’Europe centrale et de l’Est, où, faute de plans et de fonds nationaux consacré à la numérisation, les décisions relatives à la numérisation sont principalement prises par les entreprises. Le plan de relance de l’UE doit remédier à ce problème et contribuer au développement d’une industrie numérique et neutre en carbone dans toute l’Europe si nous voulons que l’industrie européenne soit un leader compétitif au niveau mondial.

Il est essentiel de rationaliser les différents budgets du cadre financier pluriannuel actuel consacrés à la numérisation ainsi que de cibler les investissements. Les programmes entièrement dédiés à la numérisation, aux infrastructures numériques et à la modernisation doivent également tenir compte des dimensions régionale et industrielle. Les objectifs de numérisation à l’horizon 2030 doivent inclure une dimension industrielle forte et définir des étapes ambitieuses pour exploiter au mieux les synergies entre la transition écologique et la transition numérique, en mettant l’accent sur l’emploi, la qualification et l’utilisation efficace des ressources.

L’Union européenne doit absolument saisir cette occasion pour moderniser et transformer ses secteurs industriels et leurs chaînes d’approvisionnement, afin qu’ils restent compétitifs dans un monde moins pollueur. La Commission européenne doit prouver que le Pacte vert est capable de répondre aux besoins énergétiques futurs de l’industrie et de la société et ce, à des prix abordables. Cela requiert une stratégie de politique

industrielle européenne forte, car le SEQE-UE n'est pas une politique industrielle à lui seul et ne suffit pas pour atteindre la neutralité climatique. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières a un rôle à jouer mais n'est pas la solution miracle, et il ne doit pas être considéré comme une source de revenus pour rembourser les fonds de relance. Le danger de fragmentation intra-européenne et l'augmentation des inégalités régionales au sein et entre les pays sont particulièrement préoccupants.

Il est tout aussi crucial que le plan de relance soutienne les travailleurs, crée des emplois de qualité et bas carbone, et protège les emplois industriels existants, tout en aidant les secteurs à se transformer. Les syndicats joueront un rôle de premier plan dans la réalisation de ces objectifs grâce à l'intervention politique, aux négociations collectives et à la syndicalisation.

Pour que la transition soit à l'épreuve du temps, durable et juste pour les travailleurs, le plan de relance de l'UE et le mécanisme pour une transition juste devront soutenir et tirer parti des initiatives favorables à la création d'emplois de qualité en Europe centrale et de l'Est avant la sortie progressive du charbon.

Des plans nationaux et régionaux pour une transition juste doivent être mis en place d'urgence pour atteindre ces objectifs. Les travailleurs et leurs représentants syndicaux doivent être pleinement engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans pour garantir leur acceptation et importance sociales au niveau local. Face aux ravages de la crise de la COVID-19, les plans de relance et les actions climatiques doivent répondre aux préoccupations premières des travailleurs. La priorité doit être avant tout accordée à la protection sociale et aux emplois de qualité. Les travailleurs et leurs syndicats doivent avoir un siège à la table des négociations pour veiller à ce que ces conditions soient respectées et garantir des emplois de qualité et des collectivités prospères. Des stratégies ambitieuses en matière de compétences et d'emplois de qualité sont nécessaires. Les gouvernements, l'industrie, les partenaires sociaux et le secteur de l'éducation doivent travailler ensemble pour préparer la main-d'œuvre actuelle et future aux défis de la double transition.

Pour garantir une transition juste des régions actuellement tributaires des industries lourdes en Europe centrale et de l'Est, les plans nationaux de relance, les plans pour une transition juste et les fonds alloués à la modernisation doivent se concentrer sur les points suivants :

- **Renforcer le dialogue social** : les travailleurs et leurs syndicats doivent être invités à la table des négociations pour garantir des emplois de qualité et des collectivités prospères. Des problèmes importants se posent dans de nombreux pays, alors que le dialogue social s'affaiblit et que les syndicats sont la cible d'attaques gouvernementales (en Slovaquie, en Hongrie, etc.). Pour concrétiser le Pacte vert, des plans nationaux et régionaux pour une transition juste doivent être mis en place d'urgence. Les travailleurs et leurs représentants syndicaux doivent être pleinement engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces plans pour garantir leur acceptation et leur importance sociales au niveau local. La participation des syndicats est une condition préalable à l'obtention d'un financement européen. Un renforcement légal fort des structures de dialogue social et des droits syndicaux sera essentiel pour que les syndicats jouent leur rôle dans la transition du monde du travail.
- **Définir des stratégies industrielles durables** au niveau sectoriel, national et européen. Ces stratégies doivent être en mesure de garantir la double transition écologique et numérique et d'attirer les investissements durables dans les meilleures technologies disponibles, les infrastructures, la rénovation et le transfert des technologies en Europe centrale et de l'Est. Ces stratégies doivent se renforcer mutuellement et être conformes aux objectifs et aux programmes de soutien de l'UE. Il est essentiel d'impliquer activement les partenaires sociaux dans l'élaboration des stratégies qui façonneront l'avenir.
- **Garantir des conditions de concurrence équitables sur les marchés mondiaux** : l'UE doit se concentrer sur les mesures de sauvegarde, telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou l'extension des mesures de sauvegarde du secteur de l'acier au-delà de juin 2021, dans le but de maintenir la compétitivité des entreprises européennes au niveau mondial.

- **Veiller à ce que les spécificités régionales et sectorielles soient prises en compte dans la révision du SEQE-UE et le paquet 'Fit to 55'** (flexibilités régionales, etc.). Des règles plus équitables doivent être adoptées pour l'attribution des quotas d'émission, tout en tenant compte du rôle spécifique et de l'importance de l'industrie sidérurgique pour les pays européens. Compte tenu des longs cycles d'investissements allant généralement de 20 à 40 ans, les industries lourdes ont besoin de prévisibilité. Bien que l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050 clarifie le prochain cycle d'investissements et que des objectifs intermédiaires sont nécessaires pour garantir sa réalisation, la soudaine révision à la hausse des objectifs intermédiaires pourrait créer des actifs délaissés et nuire à la compétitivité mondiale
- **Développer des plans détaillés de création d'emplois et de transformation** pour garantir une transition juste et développer une **politique industrielle durable à l'épreuve du temps**, par le biais d'investissements dans les meilleures technologies disponibles en Europe centrale et de l'Est, de la rénovation, du transfert de technologies et de l'utilisation de critères applicables aux marchés publics. En réponse au Pacte vert de l'UE, des stratégies relatives aux matières premières et à la politique industrielle réclament une autonomie stratégique ouverte. Des potentielles opportunités d'emplois spécifiques aux industries d'Europe centrale et orientale sont à saisir.
- L'absence de technologies obsolètes peut également être un avantage, car elle facilite la transformation numérique, sans être entravée par des systèmes obsolètes. En d'autres termes, il est souvent plus facile de construire une usine avec la dernière technologie disponible en partant de zéro, que de modifier une technologie obsolète dans une usine où elle a déjà été mise en application. Cependant, des plans de transformation nationaux détaillés sont nécessaires pour veiller à ce que les entreprises concrétisent leurs investissements et créent ces emplois et lieux de travail verts et numériques. Ces plans de transformation doivent aller de pair avec un dialogue social fort et la création d'emplois de qualité.
- **Investir** : les besoins en termes d'infrastructures sont considérables en Europe centrale et de l'Est. Plus généralement, la décarbonation des industries à forte intensité énergétique exige de repenser les ressources. A titre d'exemple, le premier appel à proposition pour le Fonds pour l'innovation du SEQE-UE a révélé un déficit considérable : selon la DG GROW, il était question d'un appel d'offre équivalent à 20 milliards d'euros pour près de 2 milliards d'euros de fonds disponibles. Comment ces déficits d'investissement peuvent-ils être comblés ? La priorité sera-t-elle accordée aux « régions industrielles périphériques » ? Le Fonds pour une transition juste récemment créé représente une étape majeure, mais les montants disponibles ne sont malheureusement pas à la hauteur du défi que représente la décarbonation de l'industrie et ne pourront empêcher que la décarbonation ne se traduise par une désindustrialisation. D'énormes lacunes en matière d'investissements sont également à constater en ce qui concerne la transition numérique de l'industrie d'Europe centrale et de l'Est car il appartient pour l'instant aux entreprises de décider d'investir ou non dans la numérisation, sans aucun plan national ou fonds national pour les soutenir. Des lignes directrices spécifiques, ainsi que des structures de surveillance et de mise en œuvre, doivent être définies d'urgence pour veiller à ce que les fonds de relance de l'UE stimuleront la double transition numérique et verte de l'industrie. Enfin, les investissements dans la double transition numérique et verte ne doivent pas être considérés comme des coûts, mais comme des opportunités, dont les bénéfices – durabilité, compétitivité et emploi à long-terme – se manifesteront sur le long-terme
- **S'attaquer aux effets distributifs de la décarbonation** : de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est sont déjà confrontés à la dure réalité de la précarité énergétique. En 2019, 30% des ménages en Bulgarie n'avaient pas les moyens de chauffer leur logement, ce qui est également le cas pour 26,7% des ménages en Lituanie (Eurostat, 2019). La transition juste doit garantir une énergie et des technologies bas carbone à des prix abordables pour les ménages à faibles et moyens revenus, tandis que l'accès à des sources d'énergie propres, abondantes et fiables à bas prix est vital pour assurer la compétitivité des grands consommateurs industriels d'énergie. Les contrats pour différences liés au

carbone pourraient grandement contribuer à amortir l'impact de l'augmentation des coûts de production.

- **Définir des politiques actives du marché du travail adéquatement financées** : il n'existe pas de modèle « unique » pour les travailleurs impactés par la décarbonation, mais une boîte à outils s'avèrera être nécessaire, comme dans toute forme de restructuration économique. Des plans individuels et des politiques solides en matière de compétences et d'éducation sont essentiels. Il faut mettre en œuvre une évaluation appropriée de l'impact social et économique des conséquences de la transformation industrielle sur l'emploi, les secteurs et les régions. Les droits à l'information et à la consultation doivent être appliqués suffisamment à temps pour préparer les travailleurs aux défis à venir. Les licenciements collectifs peuvent être évités en anticipant à temps les changements (retraite anticipée, mobilité interne des travailleurs au sein de l'entreprise). Pour les salariés qui doivent quitter l'entreprise, une transition douce doit être garantie entre un emploi et un autre, grâce à une approche individualisée.
- **Etablir des plans en matière de compétences et de formation** pour combler les lacunes existantes en matière de compétences et pour mieux faire le pont entre les besoins du marché du travail et les compétences. La requalification et le perfectionnement des compétences (en particulier les compétences numériques) seront essentiels dans le contexte de la double transition écologique et numérique. **La reconversion et la réembauche relèvent de la responsabilité de tous : entreprises, partenaires sociaux, sociétés de développement régional, services publics de l'emploi, autorités.** En Europe centrale et de l'Est, le manque de main-d'œuvre qualifiée s'explique par le système de bas salaires en vigueur. Le pourcentage de diplômés en STIM dans cette région se situe autour de la moyenne européenne de 25% et dans certains cas, comme en Roumanie, Slovaquie, Lituanie ou Estonie, ce pourcentage est encore plus élevé. Cependant, l'Europe centrale et de l'Est est confrontée à une importante fuite des cerveaux, car de nombreux diplômés décident de quitter leur pays natal pour des emplois mieux rémunérés en Europe de l'Ouest.
- **Garantir une protection sociale** : établir des filets de protection sociale pour les travailleurs dont l'emploi est menacé (par ex., des systèmes nationaux de sécurité sociale plus forts et des droits du travail renforcés). L'UE doit prolonger aussi longtemps que nécessaire les mesures temporaires de financement du chômage telles que le programme SURE.
- Les salaires réels doivent augmenter et ainsi garantir une part équitable des gains de productivité et soutenir une relance menée par les salaires. La convergence économique doit également s'appuyer sur des stratégies favorisant la convergence salariale entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest et empêchant l'utilisation des niveaux de salaires comme mécanismes d'ajustement internes. Cela doit être associé à des stratégies visant à accroître la couverture des négociations collectives, notamment en promouvant la syndicalisation.

L'Union européenne doit saisir cette occasion pour moderniser et transformer ses secteurs industriels et leurs chaînes d'approvisionnement afin de maintenir leur compétitivité dans un monde moins pollueur, tout en montrant l'exemple au niveau mondial. Nous avons besoin de feuilles de route crédibles qui concrétisent les objectifs de l'UE sur le terrain. Une transition juste sera cruciale pour gagner la confiance des millions de personnes qui travaillent dans l'industrie européenne. Cela est d'autant plus crucial dans les pays d'Europe centrale et de l'Est qui ont connu des transformations politiques et économiques de grande ampleur au cours des dix dernières années, tout en se retrouvant pris au piège dans un système de bas salaire et en étant tributaires des grandes entreprises étrangères. Il est temps de bâtir un avenir optimiste pour la main-d'œuvre actuelle et future de ces régions. La cohésion territoriale européenne facilitera la cohésion sociale en Europe. Sans le soutien des travailleurs, la décarbonation des industries lourdes d'Europe centrale et de l'Est est vouée à l'échec ! L'Union européenne a besoin d'une transition juste vers une économie bas carbone qui conduira à une prospérité durable pour tous.